

LE RESEAU MAGISTERE

En rejoignant le Magistère, vous intégrez une formation d'excellence classée depuis plusieurs années parmi les meilleures formations en Droit fiscal dans le classement SMBG. L'ensemble des diplômés du Magistère forment un important réseau de contacts et d'inspiration pour les futurs diplômés. Ce réseau constitue un atout majeur que ce soit dans vos recherches de stage, d'apprentissage ou d'emploi. Chaque année, un annuaire des anciens diplômés du Magistère est édité.



ADMINISTRATION

Directeur du Magistère :

Monsieur Olivier NEGRIN

Professeur agrégé des facultés de droit, Doyen honoraire

Responsable scolarité du Magistère :

Madame Martine FIGUIERE

Courriel : martine.figuere@univ-amu.fr

CONTACTS

MAGISTERE DROIT DES AFFAIRES FISCALITE ET COMPTABILITE

AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

3, avenue Robert Schuman

13628 AIX-EN-PROVENCE Cedex

Tel : 04 13 94 46 14

MAGISTERE DROIT DES AFFAIRES FISCALITE ET COMPTABILITE

LES POINTS FORTS

FORMATION DE HAUT NIVEAU SPECIALISEE EN DROIT DES AFFAIRES

Le Magistère est un diplôme d'université qui se déroule sur trois années, en parallèle avec la 3ème année de licence, le Master 1 mention droit des affaires puis le Master 2 Droit et Fiscalité de l'entreprise.

La vocation professionnelle du Magistère est particulièrement affirmée. Dans cette formation, vous serez amené à faire des stages en entreprise, cabinet, banque... au cours de ces 3 années. Vous pourrez effectuer la dernière année de Magistère en alternance grâce à l'apprentissage (et ce dans le cadre du Master 2 Droit et fiscalité de l'entreprise).

Le Magistère vous donne une double compétence théorique et pratique et vous ouvre les portes de la vie active. A l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'intégrer les meilleurs cabinets d'avocats d'affaires et entreprises français et étrangers.



Accès à la formation

L'accès au Magistère s'effectue à l'issue de la L2 de droit. La sélection est faite sur dossier. Elle comporte éventuellement un entretien de motivation.

Contenu de la formation

Magistère première année

Ces matières font selon le cas l'objet d'un contrôle continu ou d'une épreuve terminale. Les étudiants doivent par ailleurs effectuer un stage d'une durée minimale d'un mois.

Enseignements généraux de Licence 3

Droit Commercial (CM + TD)
Droit Civil : Les Biens (CM + TD)
Droit Judiciaire Privé (CM)
Droit du Travail : Relations Individuelles (CM)
Droit du Marché Intérieur (CM)
Droit Civil : Les sûretés (CM + TD)
Droit Fiscal Général (CM)
Droit du Travail : Relations Collectives (CM)
Droit Civil : Régime Général des Obligations (CM)

Séminaires spécifiques de Magistère

Comptabilité
Fiscalité Personnelle Approfondie I & II
Droit Patrimonial de la Famille,
Droit de la Consommation et Procédures Civiles d'Exécution,
The sources of Law in Great Britain : Jeu d'Entreprise,
Droit du Commerce International,
Comptabilité
Droit Bancaire,
Actors of the legal system,
Tutorat associé à un rapport écrit.

LA FORMATION

Séminaires spécifiques de Magistère

Droit Civil Approfondi,
Comptabilité,
Procédure fiscale non contentieuse,
Anglais (CM + TD)
Informatique,
Droit de la Concurrence,
Droit Civil Approfondi,
Comptabilité,
Procédure fiscale contentieuse ou Introduction à la Fiscalité Personnelle,
Anglais (CM + TD)
Informatique,
Procédure administrative contentieuse

Stage d'un mois en entreprise ou cabinet

Magistère deuxième année

En sus des étudiants ayant satisfait aux conditions de passage en deuxième année, un accès direct est réservé dans la limite de trois places, à des étudiants titulaires d'une Licence en droit ou d'un diplôme équivalent.

Enseignements généraux de Master 1

Droit Spécial des Sociétés (CM + TD)
Droit Fiscal des Affaires I (CM + TD)
Droit International Privé (CM)
Droit de la Concurrence (CM)
Droit des Entreprises en Difficulté (CM + TD)
Droit Fiscal des Affaires II (CM + TD)
Droit des contrats d'Affaires (CM)
Droit Fiscal International et Européen

La fin de la seconde année est sanctionnée par un **examen** et la réalisation **du stage d'un mois, ou**, à défaut la présentation du **CRFPA**.

Magistère troisième année

Seuls les étudiants ayant réussi avec succès l'examen clôturant la deuxième année de Magistère peuvent accéder à la troisième année.

La troisième année de Magistère s'effectue en parallèle avec le Master 2 de Droit et Fiscalité de l'Entreprise. Comme au cours des deux années précédentes, des enseignements spécifiques sont proposés en complément des enseignements prévus au titre de ce diplôme.

A l'issue de cette troisième année, à condition d'avoir subi avec succès les épreuves d'examen, vous serez titulaires de deux diplômes : le Magistère de Droit des Affaires, Fiscalité et Comptabilité et le Master 2 de Droit et Fiscalité de l'entreprise.

Ces deux diplômes sont reconnus au niveau national et international par l'ensemble des professions juridiques.

Enseignements de Master 2

L'ENTREPRISE ET LE DROIT FISCAL

- Fiscalité de l'entreprise
- Fiscalité internationale et européenne
- Fiscalité immobilière et patrimoniale et Procédure fiscale

L'ENTREPRISE ET LE DROIT DES SOCIÉTÉS

- Les structures
- Les opérations

DROIT DES RELATIONS ÉCONOMIQUES DE L'ENTREPRISE

- Droits des obligations
- Droit économique

DROIT DES RELATIONS SOCIALES DE L'ENTREPRISE

- Droit social

Séminaires spécifiques de Magistère

Analyse financière
Anglais

Divers

Rapport d'apprentissage ou rapport de stage
Stage de 3 mois ou contrat d'apprentissage de 12 mois

L'ALTERNANCE

Vous avez la possibilité de suivre le Master 2 en alternance (contrat d'apprentissage ou éventuellement contrat de professionnalisation). Grâce à l'alternance, vous serez confronté aux réalités de la vie professionnelle.

Si vous optez pour cette formule, vous serez en cabinet ou entreprise une semaine sur deux, et à temps complet à partir du mois de mai. Vous aurez le statut de salarié et votre rémunération s'élèvera au minimum à 61% du SMIC par mois.